



Changement de poste après un congé parental

Par **poiuy38**, le **20/04/2009** à **16:24**

Bonjour,rnrnJ'aimerais recevoir des informations et connaître les recours concernant l changement de poste après un congé parental.rnrnAvant d'être en congé parental, j'occupais le poste de secrétaire dans une société d'ambulance mais après un entretien avec mon patron avant la date de reprise (soit le 7 mai 2009)j'ai appris que mon poste n'existait plus après une restructuration de l'entreprise. Il me propose de conduire un V.S.L. véhicule sanitaire léger, le problème est que cela ne m'intéresse pas. J'ai alors demandé une rupture conventionnelle de cdi il m'a dit qu'il verrait avec son comptable mais depuis plus d'un mois je n'arrive pas à le joindre il n'est jamais là, mes courriers recommandés avec A/R restent sans réponses sans même avoir été retirés au bureau de la Poste.....!!!!rnrnQUE FAIRE????rnrn par avance, je vous remercie....

Par **Visiteur**, le **20/04/2009** à **16:42**

bonsoir,rnrnsi votre poste a été réellement supprimé c'est un licenciement économique.rnrnpourquoi avoir demandé la rupture conventionnelle ?

Par **poiuy38**, le **21/04/2009** à **12:26**

bonjour,rn Apparemment je me suis mal renseignée !!! Je vous remercie pour votre réponse, je vais pouvoir me renseigner sur cette piste!rnUn grand merci pour votre réponse.rnBonne

journée...